

Réf: Dossier 375377

Avis de constitution

SOCIETE « AMIRA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE, Lot 1621,
Ilot 211

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMIRA TRANSPORT »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, mécanique générale, commerce général et divers.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE, Lot 1621,
Ilot 211

Dirigeant(s) M TRAORE AMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00372 du 14/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02442/GTCA/RC/2025 du 14/01/2025

